



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE VINEUIL-SAINT-FIRMIN
Département de l'Oise
Arrondissement et Canton de Senlis

Année 2026

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°021

**RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU
STATIONNEMENT DANS LA RUE DE CHANTILLY**

Le Maire de la Commune de VINEUIL-SAINT-FIRMIN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-24, L.2211-1 à L 2212-2 inclus L 2213-1 et L 2213-2,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Pénal,

Vu la demande d'intervention urgente en date du 3 février 2026 faite par l'entreprise CONSTRUCTEL située 12 rue le Tintoret 80 000 AMIENS,

Considérant que les travaux sur tampons Orange dans la rue de Chantilly 60500 Vineuil-Saint-Firmin peuvent présenter un danger et nécessitent de réglementer la circulation et le stationnement,

ARRETE

Article 1: A compter du jeudi 5 février 2026 de 9h00 à 16h30 et pour une durée de 7 jours, l'entreprise CONSTRUCTEL procédera à des travaux sur les tampons Orange situés dans la rue de Chantilly.

Article 2 Pour garantir la sécurité de la circulation routière et du chantier, en agglomération :

- La circulation sera alternée par demi-chaussée au droit des travaux,
- Le stationnement sera interdit au droit des travaux.

Article 3 L'entreprise CONSTRUCTEL est chargée de mettre en place la signalisation routière adaptée pour guider les usagers et de prendre toutes les dispositions nécessaires à la sécurité des véhicules et des piétons.

L'entreprise CONSTRUCTEL sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation.

Article 4 A la fin des travaux, l'entreprise CONSTRUCTEL devra remettre en état les trottoirs et la chaussée comme initialement.

Article 5 Les infractions au présent arrêté, qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles, seront constatées et poursuivies conformément à la loi.

Article 6 La Secrétaire de Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de CHANTILLY
- Monsieur le Chef de la Police Municipale
- Centre de secours de Lamorlaye
- L'entreprise CONSTRUCTEL

FAIT À VINEUIL-SAINT-FIRMIN, le 3 février 2026.

Le Maire,

François LANCERAUX

